



Augmentations modérées de primes chez Atupri

Pas d'augmentation dans plusieurs régions de primes, augmentation très modérée dans certaines régions et plus de 5% dans quelques cantons seulement. C'est le bilan des adaptations de primes Atupri 2006 pour l'assurance de base.

Pour toute la Suisse, l'augmentation moyenne des primes dans l'assurance de base s'élève à 2,7% – cependant, les adaptations sont très différentes d'une région de primes à l'autre.

Assurance de base 2006 – évolution des primes par cantons

- **Aucune augmentation des primes** dans les 14 cantons suivants :
AG, BL, BS, GE, GR, NE, NW, SG, SH, SO, TG, VD, ZG, ZH (sauf région 2)
- **Augmentations de primes jusqu'à 5%** dans les cantons
AI, AR, GL, FR, OW, SZ, TI, UR, ZH (région 2)
- **Augmentations des primes de plus de 5%** :
BE, JU, LU, VS

Les adaptations de primes, modérées pour la plupart, sont attribuables aux bases financières solides et au comportement conforme au marché, avec une stratégie de croissance raisonnable ainsi qu'à l'évolution des coûts légèrement inférieure à la moyenne chez Atupri.

Augmentation des primes de plus de 5%

Les assurés des cantons de Berne, du Valais, du Jura et de Lucerne se voient confrontés à des majorations parfois considérables. Dans le canton de Berne, nous ne pouvons éviter une augmentation de primes d'environ 10%, en raison de l'augmentation massive des frais, surtout due à l'assimilation très onéreuse de la division commune des hôpitaux privés à celle des hôpitaux publics.

En Valais, une constitution de réserves est nécessaire en raison de la forte augmentation du nombre des assurés au cours des années passées. Dans les cantons du Jura et de Lucerne, les situations des coûts exigent des adaptations de primes : le Jura continue à présenter une évolution des coûts forte et irré-

pressible ; dans la région lucernoise, on distingue une augmentation des coûts supérieure à la moyenne par rapport à l'année passée.

Augmentation des rabais pour les franchises à option

L'évolution très réjouissante des coûts nous permet de relever ponctuellement les rabais des plus hauts niveaux de franchise (à partir de CHF 1500.–). Ceci permet des réductions de primes par rapport à l'année en cours, surtout chez les assurés qui ont conclu par exemple une franchise de 2500 francs.

Assurances complémentaires toujours attrayantes

Nos assurances complémentaires affichent aussi en 2006 un excellent rapport prix/prestation : toujours aucune augmentation de primes pour les produits *Hôpital Combi* et *Hôpital*. Avec le niveau d'assurance flexible *Opti*, où les assurés ne décident qu'au moment de l'hospitalisation dans quelle division ils souhaitent être traités, ce type d'assurance devient encore plus attrayant chez *Atupri*. *Opti* est proposé en deux variantes, avec une participation aux frais plus élevée et une autre plus basse.

Les assurances complémentaires pour soins ambulatoires *Diversa* et *Extra* augmentent d'un franc chacune (adultes), car le recours aux prestations a continué d'augmenter.



Reymond Bührig
Responsable Produits et Pricing



Jürg Inäbnit
Responsable Communication

Pour de plus amples informations :

Reymond Bührig, Responsable Produits et Pricing, Atupri Caisse-maladie
Spitalgasse 2, case postale 8721, 3001 Berne
Téléphone 031 555 09 60, fax 031 555 09 12, eMail reymond.buehriq@atupri.ch

Jürg Inäbnit, Responsable Communication, Atupri Caisse-maladie
Zieglerstrasse 29, 3000 Berne 65
Téléphone 031 555 09 29, fax 031 555 09 12, eMail juerg.inaebnit@atupri.ch